

# PONTHIEU MARQUENTERRE

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE TERRITOIRE



## LA CCPM S'ENGAGE EN FAVEUR DES ENTREPRISES DE SON TERRITOIRE



**PAGE 8 - UNE TERRE  
DE PRATIQUES SPORTIVES**



**PAGE 12 - TABLETTE CULTURELLE :  
LA CULTURE POUR TOUS**



**PAGE 14 - COLLECTE DES DÉCHETS :  
NOUVEAUTÉS**

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PONTHEIU-MARQUENTERRE VOUS ACCUEILLE

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- 33 bis route du Crotoy, Rue (80120)

Vous avez besoin d'une aide pour vos démarches administratives ?



Les animateurs France Services vous accueillent sur rendez-vous :

## RUE (80120)

33 bis route du Crotoy

- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

## AILLY-LE-HAUT-CLOCHER (80690)

1 rue d'Ergnies

- Le mardi et le jeudi, de 8h30 à 12h

## CRÉCY-EN-PONTHEIU (80150)

32 rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque

- Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h

## POUR NOUS CONTACTER :

### La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

- Standard : 03 22 27 27 10
- [siege.rue@ponthieu-marquenterre.fr](mailto:siege.rue@ponthieu-marquenterre.fr)
- Communication, culture et sport : 03 22 27 27 14
- Environnement : 03 22 27 27 13
- France services : 03 22 28 22 20
- Numérique : 03 22 27 33 27
- Relais petite enfance : 03 22 27 33 24
- Scolaire, périscolaire, enfance, jeunesse : 03 22 27 22 76
- Service technique : 03 22 28 21 45

### Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Ponthieu-Marquenterre

- Standard : 09 70 20 00 61
- [cias@ponthieu-marquenterre.fr](mailto:cias@ponthieu-marquenterre.fr)

2

## Séminaire projet de territoire

Jeudi 30 mai 2024, 65 personnes se sont réunies à la base nautique de Fort-Mahon-Plage pour le séminaire annuel d'évaluation des fiches d'actions du projet de territoire, fruit d'une collaboration entre élus de l'exécutif, agents de la collectivité et partenaires de la CCPM.

Lors de cette journée conviviale, 8 groupes de travail ont fait le bilan des actions phares. Les participants ont assisté à deux présentations, axées sur l'attractivité du territoire, sur le plan « Bien Vieillir » et le label « Territoire d'industrie ». L'entreprise JJA a présenté des méthodes innovantes de recrutement, offrant des perspectives inspirantes pour les participants. Consigné dans un document, ce projet de territoire, véritable outil de travail commun, comprend un diagnostic du territoire, une vision partagée des ambitions pour Ponthieu-Marquenterre à l'horizon 2026, et les actions prioritaires pour atteindre les objectifs fixés.



Évolutif et pragmatique, ce projet a vu cette année la formation de groupes de travail autour des trois ambitions majeures pour 2026 :

1. Un développement équilibré du Ponthieu-Marquenterre pour un territoire préservé et attractif.
2. Le Ponthieu-Marquenterre, une terre d'accueil et d'épanouissement à tout âge pour ses usagers.
3. Un maillage territorial du Ponthieu-Marquenterre dans un esprit de solidarité intercommunale.

# SOMMAIRE

## NUMÉRO 15

### PAGE 4

La CCPM s'engage en faveur des entreprises de son territoire

### PAGE 5

Une terre de pratiques sportives

### PAGE 6-7

Tablette culturelle : faciliter l'accès à la culture et aux arts pour tous les enfants

### PAGE 11

Centres de loisirs : un éventail d'activités pour tous les âges !

### PAGE 9

Collecte des déchets : des nouveautés

### PAGE 10

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat



33 bis route du Crotoy - BP 40038 - 80120 RUE  
Tél. : 03 22 27 27 10

Directeur de publication : Claude Hertault

Comité de rédaction : équipe de direction,  
Angéline Vacossin, chargée de communication

Réalisation : Grand Nord l'Agence

Crédits photos : Communauté  
de communes Ponthieu-Marquenterre

Imprimé sur papier PEF



## ÉDITORIAL

### Claude HERTAULT

Président de la Communauté  
de communes Ponthieu-Marquenterre

« Alors que nous entamons ce nouveau numéro du journal communautaire, je souhaite tout d'abord exprimer ma gratitude à chaque acteur, institution et citoyen qui contribue au dynamisme et à la vitalité de notre territoire.

L'édito de ce numéro est l'occasion de souligner plusieurs initiatives significatives qui reflètent notre engagement envers le progrès et le bien-être de notre communauté.

Tout d'abord, je souhaite souligner notre implication en faveur du développement économique local qui est illustré par l'adoption de nouveaux dispositifs d'aides destinés à accompagner nos entreprises. Ces mesures visent à renforcer la compétitivité des acteurs économiques tout en favorisant la création d'emplois et la croissance durable.

La labellisation en tant que Territoire d'industrie constitue une étape majeure dans notre ambition de promouvoir une industrie innovante et respectueuse de l'environnement. Cette reconnaissance nationale ouvre de nouvelles perspectives et renforce notre détermination à soutenir l'essor du tissu industriel local.

Je tiens également à saluer les efforts déployés dans le domaine de la culture et de l'éducation, avec notamment la reconduction de notre politique en faveur de l'accès à la culture pour tous les enfants de notre intercommunalité. Cette initiative témoigne de notre attachement à l'épanouissement de nos jeunes générations et à la promotion du patrimoine culturel.

Ensemble, continuons à œuvrer pour le développement et le rayonnement de notre territoire. Votre engagement et votre soutien sont essentiels pour construire un avenir prospère et solidaire pour tous. »



Toutes les informations sur  
notre site internet

[ponthieu-marquenterre.fr](http://ponthieu-marquenterre.fr)

ou flashez le QR code ci-contre



# LA CCPM S'ENGAGE EN FAVEUR DES ENTREPRISES DE SON TERRITOIRE

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre a voté en décembre dernier de nouveaux dispositifs d'aides pour accompagner les entreprises du territoire dans leurs projets d'investissement.

4

Dans un contexte économique complexe où les entreprises cherchent à se développer, une nouvelle initiative vient apporter un souffle d'optimisme sur le territoire Ponthieu-Marquenterre : l'Aide à la Création et à la Reprise d'Entreprise. Cette mesure vise à soutenir, dès le démarrage, les entrepreneurs en facilitant l'acquisition de biens d'équipement productifs neufs ou d'occasion récente, indispensables à leur activité économique. Elle s'inscrit dans le cadre du conventionnement avec la Région Hauts-de-France pour participer au financement des aides et des régimes d'aides aux entreprises de la Région.

## → Quels sont les critères d'éligibilité ?

Pour bénéficier de cette aide, les entreprises doivent répondre à plusieurs critères précis.

Le projet d'investissement doit être compris entre 5 000 € HT et 30 000 € HT. Les biens d'équipement doivent être nécessaires à l'activité économique de l'entreprise, tels que des véhicules professionnels, des équipements de production ou des outils spécifiques par exemple.

L'entreprise doit avoir son siège social sur le territoire Ponthieu-Marquenterre. Son effectif doit être inférieur à 10 salariés en équivalent temps plein en contrat à durée indéterminée (CDI). Elle doit être inscrite au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

## → Quels sont les avantages de cette aide ?

L'aide représente un soutien financier significatif pour les entreprises, puisqu'elle couvre jusqu'à 20 % des investissements éligibles hors taxes. De plus, une bonification est possible, ajoutant 500 € supplémentaires, dans certains cas, notamment avec l'obtention d'un label qualité délivré par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) ou encore en cas de détention d'une qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Il est important de noter que les entreprises en situation de difficulté financière ne sont pas éligibles à cette aide. Cela garantit que les fonds sont attribués de manière responsable et qu'ils bénéficient à des entreprises viables et en croissance.

Cette nouvelle Aide à la Création et à la Reprise d'Entreprise offre une opportunité précieuse aux entrepreneurs désireux d'être leur propre patron. En soutenant les investissements productifs, elle contribue à renforcer la compétitivité des entreprises et à favoriser la création d'emplois, tout en insufflant un dynamisme économique essentiel à notre société.

Pour plus d'informations, découvrir toutes les aides et comment en bénéficier, consultez notre plaquette via le QR code ci-contre :



# INITIATIVE SOMME FRANCE ACTIVE PICARDIE ET PROCH'EMPLOI PICARDIE MARITIME

Désireuse de contribuer au développement du tissu économique sur son territoire, la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre place les initiatives en faveur des entreprises au cœur de ses actions.

Dans cette optique, elle a développé des partenariats avec différents acteurs, parmi lesquels figurent Initiative Somme France Active Picardie (ISFAP) et Proch'emploi.

## Initiative Somme France Active Picardie : soutien à l'entrepreneuriat et au développement économique local

ISFAP est une association territoriale qui accompagne les porteurs de projets dans le cadre de la création-reprise d'entreprises. Son cœur de métier est d'informer, d'accompagner, de financer et de mettre en réseau les futurs chefs d'entreprises. En proposant des garanties sur les prêts bancaires et des prêts d'honneur, l'objectif de leurs actions est de sécuriser les porteurs de projets, de consolider les activités locales et de pérenniser des emplois sur le territoire. L'engagement d'Initiative Somme France Active Picardie dans le soutien aux porteurs de projets et au développement économique local se révèle essentiel pour dynamiser les territoires et pérenniser les emplois. À travers ses actions concrètes et sa collaboration étroite avec les entrepreneurs, l'association incarne un pilier fondamental de l'entrepreneuriat régional, contribuant ainsi à façonner un avenir prospère pour la communauté.

Natacha LENEL, chargée de mission au sein de l'association, nous éclaire sur le rôle crucial de la structure dans le soutien à l'entrepreneuriat et au développement économique local.

### → Quels sont les principaux succès ou réalisations récents de votre organisation dont vous êtes particulièrement fière ?

En 2023, ISFAP a mobilisé 14,5 millions d'euros afin d'accompagner financièrement 335 entrepreneurs contribuant ainsi à la création/consolidation de 1 300 emplois.

En ce qui concerne la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre, cela représente 23 structures accompagnées financièrement (pour 36 emplois créés ou maintenus) pour un montant total de 965 000 € mobilisés.

### → Comment votre organisation valorise-t-elle le rôle des bénévoles et l'impact de leur contribution dans la réalisation de vos missions ?

Le bénévolat est vital pour le fonctionnement de notre association et contribue au développement économique du territoire par les décisions prises lors des comités d'engagement afin d'accompagner financièrement les porteurs de projets. Aujourd'hui, 150 adhérents sont membres de notre association parmi lesquels, 40 bénévoles œuvrent afin de pérenniser des projets locaux porteurs d'activité économique et d'emplois dans les territoires. Chacun des bénévoles apporte, en fonction de son expérience et de ses connaissances, son regard sur la viabilité économique des projets étudiés tout en étant dans la bienveillance. Si vous souhaitez partager les valeurs d'ISFAP, ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre association en tant que futur bénévole.



## Proch'emploi Picardie Maritime : en lien avec les entreprises pour un emploi durable

Proch'emploi est un dispositif proposé par la Région Hauts-de-France et porté par 23 bureaux dans les territoires. Il facilite le retour à l'emploi durable des demandeurs d'emploi. Il est aussi l'interlocuteur privilégié des entreprises sur le volet RH en leur proposant un accompagnement sur mesure.

Le bureau Proch'emploi Picardie Maritime est situé à Abbeville, au sein des locaux de Garopôle, place de la gare.

Dominique BERZIN, responsable de la plateforme Proch'emploi Picardie Maritime, répond à nos questions sur le dispositif.

### → Comment Proch'emploi accompagne-t-il les entreprises dans leur processus de recrutement ?

Nous allons à la rencontre de l'entreprise qui a besoin de recruter dans le but de cerner les besoins précis de l'employeur et les spécificités de l'environnement de travail. Ensuite, afin de donner de la visibilité à l'offre d'emploi, nous la diffusons largement auprès des partenaires de l'emploi, sur le site de la Région, sur les jobboards\*...

Nous réalisons une présélection des candidats qui ont répondu à l'offre et organisons une mise en relation entre les chercheurs d'emploi et l'entreprise.

### → Quels sont les avantages pour les entreprises de collaborer avec Proch'emploi dans leur recherche de talents ?

À l'occasion de l'échange avec l'entreprise, nous lui proposons un accompagnement personnalisé : diffusion de l'offre, présélection, entretiens, formations, aides à l'embauche, accompagnement sur leur marque employeur...

Notre rôle est de donner de la visibilité aux offres d'emploi proposées par les entreprises du territoire.

### → Pourriez-vous nous décrire un exemple concret de collaboration réussie entre Proch'emploi et une entreprise locale pour répondre à des besoins de recrutement spécifiques ?

Nous avons notamment accompagné l'établissement « Les Saules », Hôtel-Spa Restaurant, situé à Favières.

Florence CARUSO, gérante, nous confie ses recrutements depuis plusieurs années. Nous avons recruté différents profils : cuisinier(e), serveur(se), réceptionniste, employé(e) d'étage, gouvernant(e), agent(e) d'entretien extérieur intérieur. Nous l'avons accompagnée sur ses recrutements saisonniers et des emplois en CDI.

Florence CARUSO est également ambassadrice de Proch'emploi sur la Picardie maritime. Elle participe notamment à la promotion des métiers dans l'hôtellerie-restauration.

### → Quels sont les autres missions des plateformes ?

#### ✔ Mobilisation de chefs d'entreprises

Nous mobilisons des dirigeants d'entreprises ou des responsables ressources humaines afin qu'ils soient les ambassadeurs de Proch'emploi. Ils promeuvent leurs métiers et activités. Ils créent une synergie en faveur de l'emploi. Ils remontent les perspectives d'emploi et d'alternance, le cas échéant les difficultés rencontrées par les entreprises.

#### ✔ Animations

La plateforme propose aux entreprises du territoire des animations autour de différentes thématiques.

Par exemple :

- Thématiques RH (Ressources Humaines), Marque Employeur ;
- Génération Z ;
- Intelligence artificielle au sein des TPE-PME (Très Petites Entreprises - Petites et Moyennes Entreprises) pour cette année 2024.



Hôtel "Les Saules"

\* jobboard : plateforme (site web / application) spécialisée dans la diffusion d'offres d'emploi

## ✔ Circuits-courts

Tous les deux mois, nous organisons sur l'ensemble de la Picardie maritime des rencontres « circuits-courts » entre des jeunes chercheurs d'emploi et des chefs d'entreprises. C'est l'occasion pour ces jeunes de prendre la parole, d'aborder leurs recherches d'emploi, de cibler les entreprises qui recrutent sur notre territoire, de bénéficier de mises en relation, de lever les freins à l'emploi...

### → Du côté des demandeurs d'emploi, quelles sont les ressources et les services offerts par Proch'emploi pour les accompagner dans leur recherche d'emploi ?

Les référents emploi proposent :

- Un rendez-vous à proximité du domicile du demandeur d'emploi ;
- Une écoute active ;
- Une mise en relation avec des professionnels qui recrutent ;
- Une information sur les métiers et les secteurs qui recrutent ;
- Une information sur les formations du territoire, l'orientation, la reconversion et l'entrepreneuriat ;
- Une orientation vers un partenaire ;
- Une information sur les événements emploi du territoire.

Pour bénéficier de ces services, il suffit d'appeler le numéro vert de la Région Hauts-de-France **08 00 02 60 80**.

## CONTACT

Proch'emploi Picardie Maritime à Abbeville :

→ 09 70 20 17 42

→ [abbeville@prochemploi.fr](mailto:abbeville@prochemploi.fr)



## Label Territoire d'industrie en lien avec la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme (CABS)

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre (CCPM) est fière d'annoncer l'obtention du prestigieux label « Territoire d'industrie », conjointement décroché avec la CABS. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un ambitieux programme national doté de 100 millions d'euros visant à relancer l'industrie française.

Sous le nom de Territoire d'industrie « Baie de Somme Ponthieu-Marquenterre industrie », cette labellisation porte haut les ambitions de la Région. Elle aspire à dynamiser la croissance économique, à promouvoir une industrie respectueuse de l'environnement, tout en renforçant la compétitivité des entreprises locales et l'attractivité des territoires environnants. Pour la CCPM, c'est une opportunité inestimable de mettre en lumière son tissu économique et d'explorer de nouvelles voies de développement, notamment dans le secteur agroalimentaire, pilier de l'activité du territoire.

Cette reconnaissance ouvre les portes à une gamme complète d'assistances techniques pour les territoires labellisés, un accès au Fonds Vert doté par l'État de 100 millions d'euros en 2024, ainsi que la possibilité de mettre à disposition des terrains pour les entreprises grâce au programme « 50 sites clés en main ». Au cœur de cette démarche réside l'engagement profond en faveur de la transition écologique et énergétique, du développement des compétences, de l'innovation et de la disponibilité d'un foncier adapté aux start-ups industrielles.

Pour concrétiser ces ambitions, la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre s'engage pleinement dans une démarche de co-construction. Des binômes formés d'un élu local et d'un chef d'entreprise travailleront main dans la main à l'élaboration d'un projet commun, articulé autour de quatre axes stratégiques : le renforcement des compétences et de l'attractivité, la promotion de l'innovation, l'accélération de la transition écologique et la gestion efficace du foncier industriel.





# UNE TERRE DE PRATIQUES SPORTIVES

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre offre un soutien précieux aux écoles, aux collèges et aux associations sportives locales en mettant à disposition ses 4 gymnases, ainsi que les terrains de tennis et de football à Nouvion. Cette initiative constitue une véritable subvention en nature, permettant aux jeunes et aux adultes de profiter pleinement des infrastructures sportives. Voici un aperçu des heures d'occupation hebdomadaires des gymnases :

## Gymnase à Crécy-en-Ponthieu

### Établissements scolaires

- École primaire : 6h
- Collège : 22h30
- UNSS\* : 4h

**Associations sportives (tennis de table, handball, gym enfant, gym, amicale Sapeurs-pompiers)**

- 26h30



## Gymnase à Ailly-le-haut-Clocher

### Établissements scolaires

- Collège : 25h15
- AS Collège : 4h
- UNSS : 3h30
- École EPS : 20h30

**Associations sportives (handball, tennis, tir à l'arc)**

- 51h30



## Gymnase à Rue

### Établissements scolaires

- Cité scolaire : 44h30

**Associations sportives**

- 2h



## Gymnase à Nouvion

### Établissements scolaires

- Collège : 30h35
- École : 5h

**Associations sportives (tennis, badminton, handball, club de remise en forme)**

- 54h15



En plus de cette mise à disposition, un programme d'entretien et de travaux, incluant la rénovation des toitures, assure le maintien en bon état de ces installations.

\*UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire

## Soutien financier aux associations sportives

Chaque année, la Communauté de communes attribue des aides financières aux associations sportives locales, en fonction des projets soumis. Ces subventions visent à soutenir et à développer diverses initiatives sportives, contribuant ainsi au dynamisme et à la vitalité du territoire.

Une subvention spécifique est également accordée pour soutenir l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré), renforçant l'engagement de la CCPM en faveur du sport pour les jeunes.

Cette année, le total des subventions s'élève à 80 000 €, représentant une aide de 7 € par heure pour les associations.

## Terre de Jeux 2024 : un label d'excellence



La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre a été labélisée Terre de Jeux 2024, une reconnaissance prestigieuse qui souligne son engagement en faveur du sport. Dans ce cadre, la tournée « Village des Sports », organisée par

le Département de la Somme, a proposé une série d'activités sportives gratuites, animées par les comités sportifs départementaux et les associations locales. Ces événements offrent aux participants l'occasion de découvrir et de s'initier à diverses disciplines sportives et culturelles.

Le 13 juillet 2024, un village des sports a été installé à Nouvion, proposant une journée d'animations dynamiques et inclusives, ouvertes à tous les publics et animées par les clubs sportifs et culturels du secteur.

## Soutien à la natation scolaire



L'inauguration de l'Aquaclub de Belle Dune et de son bassin sportif en septembre 2023 marque une étape importante pour la Communauté de communes. Ce bassin de 25 mètres et 4 couloirs est conçu pour accueillir le grand public, les familles, les clubs sportifs et les scolaires.

Cette nouvelle infrastructure, réalisée en partenariat avec le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, est un atout majeur pour la promotion de l'activité physique et de la natation sur le territoire. Elle offre un lieu de rencontre et de bien-être, permettant à tous, petits et grands, de passer d'agréables moments.

# AQUACLUB Belle Dune

AU COEUR DES DUNES ET DES PINS MARITIMES, L'AQUACLUB DE BELLE DUNE,  
À FORT-MAHON-PLAGE VOUS ACCUEILLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

### *La pratique de la natation*

possibilité de cours de natation pour les enfants comme pour les adultes

### *Se détendre*

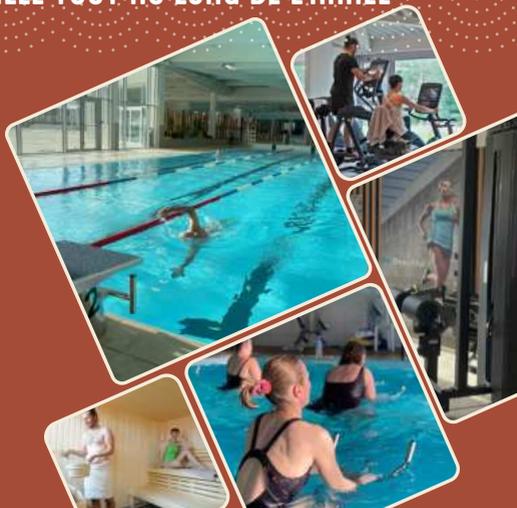
espace wellness avec sauna, hammam

### *Remise en forme*

avec des cours collectifs (aquagym, aquabike, aquatonic, etc) ou accès à la salle de sport avec différentes machines accessibles

[aquaclubbelledune.fr](http://aquaclubbelledune.fr)

Promenade du Marquenterre ■ 80120 Fort-Mahon Plage ■ Tél. : 03 22 23 73 00

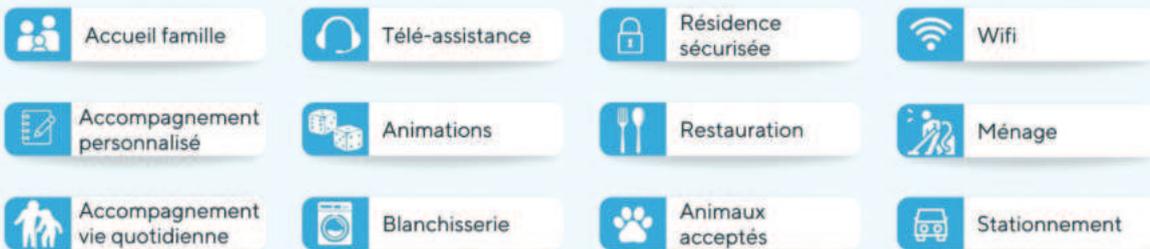




## Le choix du bien-être

À Nouvion, la MARPA « Les Tilleuls » est un lieu de vie chaleureux et convivial, idéal pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Cette Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie, à taille humaine, peut accueillir vingt résidents autonomes ou en début de perte d'autonomie, offrant un cadre de vie serein.

**Que vous soyez seul(e) ou en couple notre logement senior est une solution "sur mesure" pour vous !**





# CENTRES DE LOISIRS : UN ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS POUR TOUS LES ÂGES !

11

Du lundi 22 avril au vendredi 26 avril 2024, une semaine riche en animations a eu lieu dans les centres de Vron, Pont-Remy et Gueschart. Chaque jour, une variété d'activités, adaptées aux enfants de 3 à 15 ans, couvrant divers thèmes a été proposée, sur place ou en extérieur.

À Pont-Remy, la fête foraine était à l'honneur. À Vron, les légendes du Ponthieu-Marquenterre ont été explorées. Tandis qu'à Gueschart, la calligraphie a été mise en avant. Grande nouveauté cette année, un Fab Lab\* mobile est venu à la rencontre des enfants à Gueschart.

Pendant les vacances de février, le Fab Lab s'est rendu au centre du Crotoy, transformant celui-ci en arène olympique pour les « Kids Olympics ». Les enfants ont participé à une série d'épreuves, allant des activités sportives aux jeux d'équipe.

Ils ont également eu l'occasion de se familiariser avec les outils du Fab Lab grâce à la collaboration avec le service numérique de l'intercommunalité, en créant notamment des logos d'équipe qui ont ensuite été imprimés sur des tee-shirts.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

\*Un Fab Lab, abréviation de « laboratoire de fabrication », met à disposition divers outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.

# TABLETTE CULTURELLE : FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE ET AUX ARTS POUR TOUS LES ENFANTS

La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre réaffirme son engagement en faveur de la culture en accordant, cette année encore, une dotation de 10 € par élève (classes maternelles et élémentaires). Cette mesure vise à promouvoir l'accès aux arts pour tous les enfants du territoire. En partenariat avec des acteurs locaux, cette initiative permet aux établissements scolaires de programmer la venue d'un intervenant sélectionné parmi une variété d'activités culturelles disponibles dans la tablette culturelle, un catalogue d'offres diversifiées.

12



Les écoles sont encouragées à intégrer ces ressources dans leurs programmes éducatifs, offrant ainsi aux enfants l'opportunité de découvrir la richesse artistique de leur région. En soutenant l'éducation culturelle et artistique des jeunes, la CCPM s'engage activement à contribuer au développement personnel et à l'épanouissement des enfants de l'intercommunalité.

## Chiffres clefs 2023-2024 :

**20**  
écoles positionnées

**2 129**  
élèves concernés

**20 550 €**  
pris en charge par la CCPM



# fête de la Science

Rendez-vous dimanche 13 octobre à Saint-Quentin-en-Tourmont...  
Ça coule de source !

Cet événement national se déroule, cette année, du vendredi 4 au lundi 14 octobre, et a pour thème « Océan de savoirs ». L'enquête interactive « Ça coule de source... » ludique, scientifique et culturelle, proposée par le service numérique, mobilise de nombreux partenaires. Ombelliscience, coordinateur régional, a sélectionné trois projets « coup de cœur »... dont celui proposé par le Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre !

Venez participer seul, en famille ou entre amis ! Plongez avec Alo et découvrez les secrets de l'eau tout au long d'un parcours de 4 km les pieds dans le sable ! À l'aide de votre smartphone, élucidiez les différentes énigmes et aidez Alo à retrouver son chemin. Explorez le cycle de l'eau en rencontrant les acteurs de terrain, scientifiques et associatifs, en immersion entre terre et mer.

Les départs échelonnés au cours de l'après-midi se feront du parking du Parc du Marquenterre. Le parcours, sur sable et chemins de terre, est déconseillé aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

## INFORMATIONS ET RÉSERVATION (CONSEILLÉE)

→ [servicenumerique@ponthieu-marquenterre.fr](mailto:servicenumerique@ponthieu-marquenterre.fr)  
→ 03 22 27 33 27

Retrouvez tout le programme régional sur :  
[www.fetedelascience.fr/les-hauts-de-france-fetet-la-science](http://www.fetedelascience.fr/les-hauts-de-france-fetet-la-science)

Ou en scannant le QR code ci-contre :



13

## Salon du Livre

Samedi 26 octobre 2024  
De 10 h à 17 h

📍 Salle de la Gaîté  
79 bis route nationale à Nouvion

Dédicaces • Jeu  
Ateliers pour enfants • Vente de livres

Rencontre et atelier d'écriture

Informations et inscriptions à partir du 16/10/2024 sur  
[www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr) ou au 03 22 27 27 14



# COLLECTE DES DÉCHETS : DES NOUVEAUTÉS

## Marché de collecte des PAV : Veolia remporte le marché de collecte des déchets de la CCPM

Suite à des problèmes récurrents dans la collecte des Points d'Apport Volontaire (PAV), la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre a résilié le contrat précédent qui a pris fin le 31 janvier 2024. Depuis le 1<sup>er</sup> février, Veolia est donc désigné pour assurer cette mission jusqu'au 30 avril 2026. Le contrat se divise en deux parties : le premier lot pour la collecte du verre, et le second pour la collecte des multi-matériaux et des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR).



14

Pour améliorer le tri des déchets, de nouvelles affiches de consignes sont progressivement installées sur les colonnes d'apport volontaire, afin de mieux guider les usagers. Cette décision vise à garantir une gestion des déchets plus efficace sur le territoire de la CCPM.



**Rappel :** dépôt au pied des colonnes interdit (passible d'amende)

## Promouvoir le tri à la source : les écoliers donnent l'exemple

Depuis janvier 2024, les ménages sont soumis à l'obligation de trier leurs déchets à la source. Face à cette nouvelle exigence, la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre a initié une démarche pour la gestion des déchets, en proposant notamment une aide financière de 20 € par foyer pour l'achat d'un composteur.

Dans le cadre de cette obligation, l'accent est mis sur l'installation d'aérofermenteurs (aussi appelés aérocomposteurs) dans les écoles du territoire. Cette initiative vise à faciliter la gestion des déchets au sein des établissements scolaires. Ainsi, l'association « Les Guides composteurs de la Somme » basée à Péronne a déjà installé un premier aérofermenteur à l'école Raoul Ridoux à Fort-Mahon-Plage, un second est prévu pour l'école des 4 Vents à Gueschart.

Cette action a pour objectif de valoriser les déchets organiques des écoles pour enrichir le substrat de leur plantations. En favorisant le tri et le traitement des déchets dès leur origine, cette initiative contribue à sensibiliser les élèves et à promouvoir des pratiques plus durables au sein de la communauté éducative.



# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUIH)

Le PLUIH est un document « 2 en 1 » qui associe et assure la cohérence de deux documents :

→ **le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)** qui guide l'évolution du territoire en matière d'urbanisme et fixe les règles qui s'imposent aux autorisations d'urbanisme ;

→ **le PLH (Programme Local de l'Habitat)** qui définit la stratégie en matière d'habitat pour répondre aux besoins des habitants et détermine les actions à mener en visant à construire et/ou à réhabiliter les logements.

## PLU intercommunal

valant Programme Local de l'Habitat

15

### Concertation avec les habitants

Les élus du territoire communautaire engagent la démarche d'élaboration du plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre.

Une démarche qui va durer 5 ans et associer les habitants des 71 communes du territoire.

Dans le cadre de la concertation publique, plusieurs dispositifs seront mis en place :



**Des lettres spécifiques  
aux avancées du PLUIH**

→ à retrouver sur le site internet de la CCPM (*onglet Vivre en Ponthieu-Marquenterre / urbanisme*)



**Des réunions publiques**



**Une exposition évolutive  
et mobile**



**Un registre de  
concertation à disposition**

📍 au siège de l'intercommunalité  
à Rue (33 bis route du Crotoy)

📍 à l'antenne d'Ailly-le-Haut-Clocher  
(1 rue d'Ergnies)



**Un questionnaire en ligne**



**Vous pouvez également adresser  
vos requêtes et propositions :**

→ **Par courrier papier**

Monsieur le Président de la  
Communauté de communes  
Ponthieu-Marquenterre  
33 bis route du Crotoy 80120 RUE

→ **Par courrier électronique**  
pluih@ponthieu-marquenterre.fr

→ **Par téléphone**  
03 22 27 27 10



Communauté de Communes  
**PONTHIEU-MARQUENTERRE**

# 😊 P.MDR 4 😊

*Ponthieu-Marquenterre Du Rive*

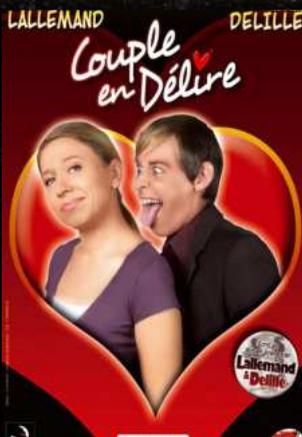
**DU 29 NOVEMBRE  
AU 1ER DÉCEMBRE 2024**



**VENDREDI  
29 NOVEMBRE**

À 20 H 30  
SALLE LE CASINO

CRÉCY-EN-PONTHIEU



**SAMEDI  
30 NOVEMBRE**

À 20 H 30  
SALLE DES FÊTES DU BEFFROI

RUE



**DIMANCHE  
1ER DÉCEMBRE**

À 15 H  
SALLE ESMERALDA

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER

TARIF : 5 € PAR PERSONNE ET PAR SPECTACLE  
OUVERTURE DES PORTES À 20 H (14 H 30 LE DIMANCHE)  
PLACEMENT LIBRE

RÉSERVATION CONSEILLÉE PAR COURRIEL OU TÉLÉPHONE :  
RESA.CULTURE@PONTHIEU-MARQUENTERRE.FR | 03 22 27 27 14

[www.ponthieu-marquenterre.fr](http://www.ponthieu-marquenterre.fr)